Océan Indien : le rapprochement stratégique indo-australien

Frédéric Grare

Dans Politique étrangère 2016/3 Automne , pages 145 à 156
Éditions Institut français des relations internationales

ISSN 0032-342X
ISBN 9782365675116
DOI 10.3917/pe.163.0145
Date de mise en ligne : 05/09/2016

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2016-3-page-145?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Océan Indien : le rapprochement stratégique indo-australien

Par **Frédéric Grare**

Frédéric Grare est *Non-Resident Senior Associate* au Carnegie Endowment for International Peace de Washington[1].

En 2009, l'Inde et l'Australie ont signé une déclaration conjointe de sécurité. Depuis lors, les relations stratégiques entre ces deux États se développent. New Delhi et Canberra ont intérêt à éviter qu'un ordre régional dominé par la Chine ne s'instaure et que les relations entre Pékin et Washington ne s'enveniment. La coopération indo-australienne est néanmoins contrainte par plusieurs facteurs, dont le plus important a trait à une appréciation différente de la réponse à apporter à la menace chinoise.

politique étrangère

L'Inde et l'Australie, principales puissances maritimes des États littoraux de l'océan Indien, sont longtemps restées étrangères l'une à l'autre, opérant dans des « sphères stratégiques séparées »[2]. L'Australie appartient depuis son indépendance au système d'alliances occidentales articulé autour des États-Unis, tandis que l'Inde est un membre éminent du mouvement des non-alignés, dont elle est l'un des leaders historiques mais qui a perdu l'essentiel de sa substance depuis la fin de la guerre froide. Leurs intérêts stratégiques semblent pourtant désormais converger. Outre la croissance rapide de leur commerce bilatéral, les deux pays ont un intérêt commun à la sécurité des voies de communication maritimes dans l'océan Indien, ainsi qu'à la promotion de la stabilité et de la sécurité régionales.

La coopération de sécurité entre l'Inde et l'Australie reste toutefois peu développée. Cette situation reflète pour partie la persistance de différences politiques et idéologiques entre les deux pays. Elle renvoie également au dilemme stratégique auquel se trouve confronté chacun d'entre eux :

1. Les propos exprimés dans ce texte n'engagent que leur auteur.
2. D. Brewster, *The India-Australia Security Engagement: Opportunities and Challenges*, Mumbai, Gateway House, Research Paper n° 9, octobre 2013, p. 7.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

s'ils partagent une même préoccupation à l'égard de l'impact de la Chine sur l'environnement stratégique régional, cette inquiétude commune ne saurait générer de partenariat actif destiné officiellement à contrer une éventuelle menace chinoise.

L'enjeu majeur de la relation entre l'Inde et l'Australie en matière de sécurité régionale réside ainsi moins dans le développement de leur coopération militaire future *stricto sensu* que dans son rôle dans la création, par les États concernés de la zone indopacifique, d'un ordre régional non-hégémonique, incluant la Chine sans être dominé par elle.

L'essor de la relation stratégique indo-australienne est, de fait, une entreprise de longue haleine, et par définition incertaine. Il passera, le cas échéant, par l'accroissement des capacités économiques, politiques et militaires des deux pays, mais également par leur aptitude à définir conjointement une démarche à la fois opérationnelle et réaliste.

La France, État littoral de l'océan Indien et reconnu comme tel par les deux parties, pourrait dans ce cadre contribuer à faire évoluer positivement la relation. Ce faisant, elle pourrait élargir ses intérêts économiques, politiques et stratégiques dans la région.

Les évolutions de l'environnement stratégique régional

Le rapprochement entre l'Inde et l'Australie trouve sa source dans l'évolution de l'environnement stratégique régional depuis la fin de la guerre froide. Ces deux pays sont, depuis le tournant du siècle, des bénéficiaires nets de l'essor économique asiatique. L'Australie, en particulier, lui doit l'essentiel de sa prospérité. Le « déplacement stratégique vers l'Asie », qui a résulté de cet essor, traduit à la fois la prise en compte nouvelle de la puissance militaire chinoise et le glissement consécutif des centres d'intérêt stratégiques américains vers le continent asiatique. Il crée cependant un dilemme pour Canberra et New Delhi.

Pour l'Australie en effet, la croissance économique et militaire chinoise a pour conséquence de déconnecter ses intérêts économiques et de sécurité, jusqu'alors alignés. Le Japon, la Corée et l'Asie du Sud-Est, principaux partenaires économiques de l'Australie, appartiennent en effet tous au système d'alliance occidental. La prédominance nouvelle de la Chine dans les échanges commerciaux de Canberra, et sa rivalité potentielle avec les États-Unis, changent quelque peu la donne, en confrontant les décideurs australiens à la possibilité d'avoir un jour à choisir entre sécurité et prospérité. Cette réalité nouvelle signifie pour l'Australie la possibilité d'une coercition économique ou militaire chinoise, si ses positions venaient à être

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

perçues comme hostiles par Pékin. Plus fondamentalement peut-être, l'essor de la puissance chinoise implique une possible remise en cause des ordres régional et global dans lesquels fonctionnait jusqu'à présent l'Australie.

Tout autant que l'Australie, l'Inde redoute la remise en question d'un ordre régional dans lequel elle s'efforce d'être reconnue comme un acteur majeur depuis le début des années 1990 et la mise en œuvre de sa *Look East Policy*. À l'inverse de l'Australie cependant, elle n'appartient formellement à aucun système d'alliances. Mais plus vulnérable que cette dernière en raison de sa proximité géographique avec la Chine, elle n'en est pas moins confrontée à la nécessité de calibrer soigneusement ses partenariats avec les États-Unis et leurs alliés, pour ne pas risquer d'être piégée dans une quelconque partie à somme nulle entre Washington et Pékin.

Perceptions de la menace chinoise

Les perceptions australienne et indienne de la menace chinoise diffèrent sensiblement. L'Australie est particulièrement dépendante de ses exportations de matières premières vers la Chine, et donc de la croissance et de la stabilité du marché chinois. Elle est également très attentive à la sécurité des voies de communication maritimes, et à la persistance d'un système international stable, fondé sur le respect du droit international.

Malgré l'importance des liens économiques entre la Chine et l'Australie, cette dernière n'en est pas moins inquiète des conséquences stratégiques potentielles de la croissance du potentiel militaire chinois. L'Australie souffre historiquement d'un fort sentiment d'insécurité lié à la faiblesse de sa population au regard de l'étendue de son territoire, à son exposition aux rivalités des grandes puissances, et à l'agression japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette insécurité est occasionnellement accrue par l'instabilité de ses voisins du sud-est asiatique.

Dans ce contexte, Canberra perçoit la modernisation des forces chinoises comme une menace opérant à plusieurs niveaux. La croissance de ses capacités militaires confère tout d'abord à la Chine une capacité de pression sur l'Australie, susceptible de la contraindre à s'aligner sur les positions chinoises. Les intérêts de sécurité australiens pourraient ainsi être menacés si les positions des deux pays venaient à diverger, notamment dans les *Global Commons*. La modernisation des forces chinoises introduit ensuite un risque d'instabilité, potentiellement négatif pour les intérêts australiens, sur la périphérie de la Chine. Les analystes australiens observent avec une certaine inquiétude le comportement chinois en mer de Chine du Sud et de l'Est, qu'il s'agisse des revendications territoriales, des mouvements de forces ou de l'expansion de la zone d'identification aérienne de défense

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

au-dessus des territoires disputés, en particulier en mer de Chine orientale. La croissance des capacités militaires chinoises laisse enfin entrevoir le spectre d'un conflit direct entre la Chine et les États-Unis, qui contraindrait l'Australie à choisir entre ses intérêts économiques et de sécurité. Les conséquences en seraient désastreuses pour elle, quel qu'en soit le résultat.

Pour l'Inde, toute référence à la « menace » chinoise renvoie inévitablement au traumatisme de la guerre perdue de 1962, dont les conséquences se font encore sentir sur la politique indienne, essentiellement réactive depuis cette date. Plus d'un demi-siècle après les événements, les différends territoriaux et frontaliers en Arunachal Pradesh et Aksaï Chin demeurent, et Pékin est un défi sécuritaire d'autant plus inquiétant pour New Delhi que le fossé capacitaire entre les deux pays ne cesse de se creuser.

Le fossé capacitaire entre le Chine et l'Inde s'accroît

Outre leurs différends frontaliers, trois problèmes majeurs affectent les relations entre les deux pays : le Pakistan, le Tibet, et la présence chinoise dans l'océan Indien. Pékin reste un fournisseur d'équipements militaires pour Islamabad. Son soutien au programme nucléaire et balistique pakistanais a participé à l'altération de l'équilibre des forces en Asie du Sud au détriment de l'Inde. Il n'est pas certain que la Chine s'engagerait elle-même dans un conflit au bénéfice du Pakistan, mais son soutien à Islamabad dans le domaine des armes de destruction massive n'en a pas moins contribué à créer une impasse aussi permanente qu'instable.

La question du Tibet n'est pas moins inquiétante. La Chine perçoit le soutien de l'Inde au Dalaï Lama et à la communauté tibétaine en exil comme une ingérence dans les affaires intérieures chinoises. Le gouvernement indien craint que la succession du Dalaï Lama ne devienne une source très sérieuse de tensions avec la Chine, la jeunesse tibétaine de la diaspora, plus radicale que le Dalaï Lama, pouvant être tentée d'influencer la politique jusqu'à présent pacifique du gouvernement tibétain en exil. Les autorités indiennes ne pensent pas que la Chine a aujourd'hui intérêt à changer le *statu quo* au Tibet, mais elles craignent que Pékin n'adopte une politique plus révisionniste au terme de la modernisation de ses forces armées. L'armée indienne observe quant à elle avec inquiétude le renforcement des capacités militaires chinoises dans la région autonome du Tibet, et en particulier le développement des infrastructures de transports (rail, aéroports et routes).

Dans l'océan Indien, l'Inde redoute une possible escalade en mer d'un conflit initialement terrestre. Toutefois, le facteur de déclenchement le plus probable d'un éventuel conflit maritime avec la Chine serait un déploiement

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

naval de cette dernière dans l'océan Indien et le golfe du Bengale pour protéger ses voies de communication maritimes. L'Inde reconnaît le droit de Pékin à sécuriser son commerce maritime, mais considérerait un tel déploiement comme une menace directe contre ses propres intérêts, dans une région où elle pense conserver une réelle supériorité sur Pékin.

New Delhi s'inquiète enfin d'une éventuelle tentative d'encerclement par la Chine. Le déploiement chinois de sous-marins à propulsion nucléaire à environ 1 200 miles nautiques du détroit de Malacca est une source d'anxiété, de même que les tentatives chinoises pour acquérir des bases le long du littoral de l'océan Indien. L'Inde interprète, à tort ou à raison, ces efforts comme autant de preuves de la volonté chinoise de contrôler la région de l'océan Indien adjacente à la mer de Chine du Sud.

Les analystes et décideurs australiens ont à l'évidence une vision de la présence chinoise dans l'océan Indien moins négative que celle de leurs homologues indiens. Cette présence traduit d'abord, selon eux, la nécessité pour la Chine de protéger ses voies de communication maritimes vers l'Europe et le Moyen-Orient, et non une tentative d'encerclement de l'Inde. Pour Canberra, elle est donc légitime. Analystes et décideurs australiens considèrent également que le programme indien d'acquisition d'équipements militaires crée un nouveau « dilemme de sécurité » dans la région, entraînant un risque de confrontation entre l'Inde et la Chine dans l'océan Indien, mais également en mer de Chine du sud.

L'Inde ne souhaite pas plus que l'Australie être prise au piège d'une confrontation entre la Chine et les États-Unis, et contrainte de choisir entre Pékin et Washington. Elle craint cependant que Canberra ne soit prête à concéder à Pékin plus que nécessaire pour maintenir la paix.

Ces perceptions mutuelles limitent quelque peu plus la coopération de défense entre l'Inde et l'Australie. Les premiers exercices navals bilatéraux entre les deux pays n'ont eu lieu qu'à l'automne 2015.

Le rapprochement entre Canberra et New Delhi : une initiative australienne

Le rapprochement stratégique entre l'Inde et l'Australie fut d'abord le fruit d'une prise de conscience par Canberra de sa convergence d'intérêts avec New Delhi. Cette convergence a été affirmée avec force dans le *Livre Blanc de la Défense* australien de 2009[3]. Le document insistait notamment sur

3. Australian government / Department of Defence, *Defending Australia in the Asia-Pacific Century: Force 2030*, *Defence White Paper*, 2009.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

le renforcement de la sécurité maritime dans l'océan Indien, et la nécessité de développer une relation de défense avec New Delhi. Ces mêmes considérations furent réitérées dans le *Livre Blanc de la Défense* de 2013, qui affirmait en sus la nécessité d'intégrer désormais dans le partenariat indo-australien l'accroissement du commerce bilatéral entre les deux pays, la communauté de valeurs démocratiques, et la promotion d'un ordre global fondé sur le respect du droit international[4].

Dès 2008, avant même de l'avoir conceptualisé dans ses documents doctrinaux officiels, Canberra s'est efforcée de concrétiser son engagement avec l'Inde par l'extension du dialogue de défense entre les deux pays, puis par une coopération opérationnelle, avec un accent particulier mis sur la sécurité maritime dans l'océan Indien.

En 2009, Inde et Australie signent une déclaration conjointe de sécurité, qui identifie huit domaines potentiels de coopération. Ces domaines incluent notamment le dialogue de défense, l'échange d'informations et la coordination des politiques dans les affaires régionales, la coopération bilatérale dans les forums multilatéraux, le contre-terrorisme, la lutte contre le crime transnational organisé, la gestion des catastrophes humanitaires, et la sécurité maritime et aérienne. Les mécanismes retenus par le document pour mettre en œuvre cette coopération vont de l'organisation de visites de haut niveau à des consultations régulières entre conseillers à la sécurité nationale des deux pays, en passant par la participation à des exercices conjoints.

Cette déclaration conjointe de sécurité de 2009 avait pour principal objectif de définir les contours futurs de la coopération bilatérale. C'est dans ce cadre que les deux pays ont conclu par exemple une série d'accords de coopération portant sur l'échange de renseignement, la sécurité des frontières, la lutte contre le blanchiment d'argent sale et le financement du terrorisme.

Canberra lève l'interdiction d'exporter de l'uranium vers l'Inde

L'initiation de négociations sur la vente d'uranium s'est inscrite dans la même perspective et a sans aucun doute constitué l'initiative australienne la plus spectaculaire en faveur du rapprochement avec l'Inde. La question nucléaire constituait un obstacle majeur au rapprochement indo-australien, d'autant plus sensible que la ferme condamnation australienne des essais nucléaires indiens de 1998 avait conduit à une grave détérioration des relations bilatérales. Canberra décida néanmoins en 2011 de lever l'interdiction

4. Australian government / Department of Defence, *Defence White Paper*, 2013.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

d'exporter de l'uranium vers l'Inde, en s'engageant dans la négociation d'un accord bilatéral de garantie.

Dans la vision stratégique indienne, l'Australie s'inscrit désormais dans un concept géographique très large, « l'Indo-Pacifique », qui s'étend de l'Inde à l'Asie du Nord-Est en intégrant l'ensemble du Sud-Est asiatique.

Inde et Australie peinent toutefois à donner un contenu opérationnel à leur coopération de défense, et ont attendu la fin de l'année 2015 pour conduire un premier exercice bilatéral[5], dans un contexte où les incursions chinoises dans l'océan Indien[6] se multipliaient. Les opérations chinoises ne sont pas nécessairement hostiles, mais traduisent des capacités accrues, multipliant les inquiétudes indiennes[7]. Or la marine indienne semble réticente à scénariser les exercices qu'elle conduit avec ses différents partenaires, par crainte d'apparaître comme inutilement provocatrice à l'égard de la Chine, ce qui en limite d'emblée l'impact.

Limites structurelles de la coopération de défense

L'attitude indienne conduit inévitablement à s'interroger sur les limites de la relation indo-australienne. Ces limites s'expliquent moins par le rapport des forces dans l'océan Indien – l'Inde et l'Australie possèdent les deux marines les plus importantes de la région –, que par l'asymétrie des forces dans les relations bilatérales entre la Chine et l'Inde d'un côté, et entre la Chine et l'Australie de l'autre.

New Delhi n'entend pas remettre en cause l'équilibre global, fragile, de sa relation avec Pékin. Le développement économique reste la priorité absolue indienne, et le gouvernement indien ne souhaite pas compromettre les accords frontaliers difficilement obtenus de la Chine par d'éventuelles

5. V. Kumar, « India, Australia raise the Pitch on Maritime Cooperation », *The Hindu*, 5 juin 2013 et P. Parameswaran, « Australia, India to hold First Ever Naval Exercise Amid China Concerns », *The Diplomat*, 1er septembre 2015.

6. Sur ce point, voir R. Medcalf, « China makes Statement as it sends Naval Ships off Australia's Maritime Approaches », *The Interpreter*, 7 février 2014, disponible sur : <www.lowyinterpreter.org>.

7. Les opérations de recherche de l'avion de la Malaysia Airlines MH 370 disparu en mer, ont été par exemple l'occasion d'une demande chinoise pour l'envoi de deux navires au large de l'archipel des Andaman. Cette demande fut refusée par les autorités indiennes, par crainte qu'elle ne soit qu'un prétexte à la collecte d'informations sur les capacités indiennes. En août 2011, un navire espion chinois, suspecté de contrôler les installations et opérations militaires indiennes dans le golfe du Bengale avait, du reste, été repéré dans les eaux internationales, au large des îles Nicobar. La Chine maintient par ailleurs depuis 2009, en rotation, une flottille de trois navires (deux navires de guerre et un navire d'approvisionnement) dans le golfe d'Aden, dans le cadre de la lutte anti-piraterie à laquelle elle participe depuis décembre 2008. Voir R. Herbert-Burns, « Naval Power in the Indian Ocean: Evolving Roles, Missions and Capabilities », *in* D. Michell et R. Sticklor (éd.), *Indian Ocean Rising: Maritime Security and Policy Challenges*, Washington, Stimson Center, juillet 2012.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

coalitions risquant d'être perçues comme provocatrices par Pékin. De fait, la perception australienne d'une Inde prisonnière du complexe sécuritaire sud-asiatique, en raison notamment de sa rivalité avec ses voisins pakistanais et chinois, n'est pas sans fondement, quand bien même cette réalité serait de moins en moins limitée au seul sous-continent, et tendrait à se projeter toujours davantage vers le domaine maritime.

Par ailleurs, la montée en puissance chinoise et son impact potentiel pour la sécurité de l'Inde et de l'Australie semble motiver pour partie le rapprochement des deux pays. Ni l'Inde ni l'Australie ne souhaitent voir se développer une trop forte influence chinoise en Asie du Sud-Est. La perspective d'un partenariat stratégique dirigé principalement contre la Chine n'est toutefois nullement d'actualité.

La faiblesse des capacités n'est une incitation à la formation d'une alliance ou d'un partenariat que si l'addition des forces résultant de ces coopérations permet de combler le fossé avec l'adversaire supposé. Dans le cas contraire, cette même faiblesse constitue une inhibition supplémentaire à la coopération de défense. L'alliance ou le partenariat est limité dans sa mise en œuvre par le risque de représailles lié à la perception par l'adversaire supposé d'une intention hostile à son encontre. De fait, ni l'Inde ni l'Australie ne peuvent espérer tirer d'une coalition avec l'autre une valeur ajoutée significative en matière de sécurité face à la Chine, mais elles ont tout à redouter d'une attitude perçue par Pékin comme potentiellement hostile.

Les États-Unis, garants de la sécurité régionale ?

On ne peut par ailleurs analyser l'évolution de la relation bilatérale entre l'Inde et l'Australie sans prendre en compte le facteur américain. Pour l'Australie, les États-Unis demeurent le principal garant de la sécurité en Asie, mais sa dépendance à l'égard de Washington n'est pas sans risque. La montée en puissance de la Chine place Canberra devant un dilemme potentiel, caractérisé par la crainte de devoir un jour choisir entre ses intérêts économiques et sécuritaires.

Par ailleurs, le renouveau des relations indo-américaines depuis le début des années 2000, et la création complexe et lente d'un véritable partenariat stratégique, a supprimé un obstacle politique au rapprochement entre l'Inde et l'Australie. Ce renouveau ne constitue toutefois pas davantage une incitation à l'établissement d'une véritable coopération de défense entre l'Inde et l'Australie, la première pensant avoir

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

peu à attendre de la seconde, au-delà de la gestion des menaces non conventionnelles dans l'océan Indien.

Pour autant, cette situation ne diminue nullement l'incertitude de l'Australie et de l'Inde quant au positionnement futur des États-Unis face à la Chine. Les deux pays craignent autant une trop grande proximité entre Pékin et Washington – laquelle les priverait de toute possibilité d'une politique autonome – qu'une posture de confrontation les contraignant à choisir entre les deux géants.

New Delhi et Canberra redoutent enfin que le développement des capacités militaires chinoises ne contraigne les États-Unis à réévaluer les coûts de leurs potentielles interventions en faveur de leurs alliés et partenaires, et à se montrer à l'avenir de plus en plus réticents à intervenir en leur faveur face à une attitude chinoise jugée de plus en plus agressive.

Contenir la rivalité entre Pékin et Washington

Si leurs relatives faiblesses respectives face à Pékin sont un facteur inhibant de la relation bilatérale entre l'Inde et l'Australie, leur partenariat avec Washington n'est pas un facteur de rapprochement mutuel. Les deux pays se retrouvent prisonniers, bien qu'à des degrés divers, de leur dépendance à l'égard des États-Unis, sans assurance quant à l'engagement futur de ces derniers dans la sécurité régionale.

Prévenir l'émergence d'un ordre régional dominé par la Chine

Les attentes mutuelles de l'Inde et de l'Australie sont donc avant tout d'ordre politique. Comme la plupart des pays de la zone indopacifique, l'une et l'autre craignent autant l'émergence d'un multilatéralisme régional dominé par la Chine que sa montée en puissance militaire. À défaut de pouvoir prévenir cette montée en puissance, et son corollaire l'accroissement de la rivalité sino-américaine, perçu comme inévitable, les États situés à la périphérie de la Chine espèrent de la création d'un nouveau multilatéralisme régional qu'il permette de contenir la rivalité entre Pékin et Washington.

Dans cette perspective, ils attendent de l'Inde qu'elle joue un rôle plus important sur la scène régionale. Les objectifs indiens sont toutefois essentiellement « négatifs ». Dans l'incapacité d'assurer son propre *leadership* sur les institutions régionales de sécurité, New Delhi souhaite prévenir la domination de toute autre puissance sur ces institutions. Elle œuvre donc à la consolidation d'institutions au *membership* inclusif, et ne soutient aucune institution excluant la Chine, plaidant parallèlement pour

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

une participation plus active des États-Unis au sein de *l'East Asia Summit* (EAS). Ce faisant, l'Inde favorise des institutions sans pouvoir réel, comme l'*ASEAN Regional Forum* (ARF) ou l'EAS, qui sont essentiellement des forums de discussion. Cette approche est conforme aux rapports de force régionaux, mais elle peut également être perçue comme un obstacle à la construction d'une architecture de sécurité effective.

L'Inde semble de fait se satisfaire d'une sorte de multipolarité asiatique impuissante, qui lui offre la possibilité d'exister sur la scène régionale comme acteur majeur, sans toutefois qu'elle ait jamais à concrétiser ses engagements. Force est de constater que la coopération entre l'Inde et l'Australie a raisonnablement bien fonctionné au sein de ces organisations aux ambitions limitées aux problèmes régionaux de sécurité « non traditionnelle ». Il n'est cependant nullement certain que, dans un futur proche, cette coopération puisse s'étendre au-delà du domaine très circonscrit dans lequel elle opère aujourd'hui.

Perspectives de la coopération bilatérale indo-australienne et intérêts français

Le principal enjeu de la relation stratégique entre l'Inde et l'Australie dans les prochaines années consistera à opérationnaliser une coopération encore naissante, et limitée pour l'essentiel à une série de dialogues de haut niveau ainsi qu'à des échanges de renseignement. Au regard de la croissance des échanges commerciaux entre les deux pays, et de la nécessaire prise en compte des enjeux de sécurité moins traditionnels (piraterie, etc.), cette coopération est appelée à se développer. Il serait toutefois illusoire d'escompter qu'une telle évolution puisse se faire rapidement et de manière uniforme à tous les niveaux de la relation.

Le développement de la coopération stratégique bilatérale entre l'Inde et l'Australie est toutefois d'abord conditionné par le renforcement des capacités indiennes. La France contribue d'ores et déjà largement à la fourniture et au développement des équipements de défense indiens et australiens. Elle est donc bien placée pour accompagner le développement de la relation entre les deux pays.

Paris ne peut que souhaiter l'intensification de cette coopération entre les deux principales puissances maritimes de la région. Elle entretient des relations politiques étroites, ainsi qu'une coopération de défense, avec New Delhi et Canberra. Elle est membre à part entière de l'Indian Ocean Naval Symposium (IONS), et partenaire de dialogue de l'Indian

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Ocean Rim-Association of Regional Cooperation (IOR-ARC). Elle pourrait devenir, avec l'Inde et l'Australie, un facilitateur de la coopération subrégionale, et pourrait surtout, avec Canberra mais en associant New Delhi, tenter de donner aux partenariats régionaux existants une dimension plus pratique.

Un dialogue trilatéral Inde-Australie-France mériterait d'être envisagé, permettant d'aborder des thématiques allant de la sécurité dans l'océan Indien aux questions stratégiques liées à la montée en puissance de la Chine et à son importance pour l'ensemble des acteurs régionaux.

En dépit d'un mouvement de globalisation sans précédent depuis la fin de la guerre froide, la zone indopacifique reste d'un point de vue sécuritaire extrêmement fragmentée. Ni la perception d'une menace chinoise, ni les partenariats ou alliances avec les États-Unis ne parviennent à l'unifier. À l'inverse, les incertitudes régionales quant à l'évolution à venir des relations sino-américaines accentuent encore le morcellement existant, chaque État s'efforçant de préserver au mieux ses options futures. Les partenariats de sécurité existants restent pour l'essentiel limités à des problématiques locales (contrôle des frontières maritimes), ou de faible intensité (piraterie ou terrorisme).

La relation entre l'Inde et l'Australie s'inscrit dans cette dynamique, renforcée par le scepticisme mutuel des deux pays. L'Australie considère aujourd'hui l'Inde comme une puissance émergente mais pas encore comme un acteur stratégique important, et dont le champ d'action reste limité essentiellement à l'Asie du Sud du fait de l'hostilité de son environnement immédiat. Pour l'Inde, l'Australie s'inscrit certes depuis 2003 dans la *Look East Policy*, mais la relation stratégique ne semble pas relever d'un haut degré de priorité à New Delhi. Le dynamisme des relations économiques bilatérales devrait toutefois conduire à une intensification des relations stratégiques dans les années à venir. La capacité des deux pays à définir une politique de sécurité conjointe (à défaut d'être commune) dans leurs zones de responsabilité respectives demeure cependant incertaine, de même que leur contribution à une véritable architecture de sécurité régionale. Leurs efforts se sont jusqu'à présent limités à prévenir la domination chinoise dans les instances de sécurité régionale, notamment l'EAS.

La France pourrait, dans ce contexte, agir comme facilitateur. Ses capacités propres, sa coopération de défense, ainsi que l'excellence de ses

relations politiques avec l'un et l'autre pays, seraient autant d'atouts dans la mise en œuvre de coopérations opérationnelles subrégionales susceptibles de mener, par étapes, à la création d'une véritable architecture de sécurité, dans l'océan Indien tout au moins, permettant de limiter dans la région les risques de polarisation autour de la relation sino-américaine.

PE

Mots clés
Inde
Australie
Chine
Asie-Pacifique

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

page 157 lectures



Institut français des relations internationales | Téléchargé le 04/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)